

Situation économique et financière, l'emploi seule variable d'ajustement !

Comme d'habitude, les rapports continuent de montrer une croissance molle, une tension sur la marge et un discours stratégique orienté Service à tout prix. La seule chose qui déroge, dans cet exercice convenu, est l'arrivée de nos collègues Equant en 2018.

Arrivée qui, sic, « va rendre plus difficile de contenir la masse salariale et risque d'accélérer la fuite des emplois en offshore ».

C'est du moins ainsi qu'est présentée l'arrivée de nos collègues par la CFE-CGC lors de ce CE, nous laissons donc cette partie in extenso, les concernés apprécieront...

Il faudrait ne pas confondre, c'est la direction qui est responsable des délocalisations pas les salariés.

A la décharge de la CFE-CGC, c'est un dossier qu'ils ne connaissent pas bien, que ce soit au niveau de l'intégration Equant qu'ils n'ont jamais maîtrisée ou des délocalisations qu'ils ont toutes laissées passer.

Laissant seule la CFDT défendre l'emploi des RFC et ASM lors du dernier projet de délocalisation de la direction sur Maurice.



DGC, une nouvelle RVC à construire

Nouvelle RVC applicable au 1er janvier 2020 pour les AM et les BMS :

- Montant de la PVV (AM et BM) exprimé en euros et non plus en pourcentage du SGB semestriel.
- 3 profils (AM et BM) : Core business / transformation, Relais de croissance et Incubateur.
- Objectifs PVV selon les profils.

A partir du **S2 2020**, modification du mode de calcul des primes de signature des BMS.

Pour les AM et pour les BMS, au S1 comme au S2 2020, calcul en parallèle des deux modèles de RVC (celle en vigueur et la nouvelle) et choix du montant le plus favorable.

Pour les autres populations concernées par la RVC, aucun changement annoncé pour l'instant...

Vos élus(e)s CFDT ont voté contre cette nouvelle RVC pour laquelle des éléments essentiels n'ont pas été communiqués, notamment le mode de calcul des primes de signature au S2 2020, empêchant ainsi une évaluation du nouveau dispositif.

LA COURSE AUX OBJECTIFS



Sans formation professionnelle, moins de compétences à SCE

Vos élus CFDT défendent plus de moyens pour la formation professionnelle à SCE. Une formation de qualité, de préférence en présentielle, est la garantie du maintien de nos compétences en France. Pour pérenniser nos métiers, l'acquisition des nouveaux savoirs liés aux ruptures technologiques inhérentes à nos secteurs d'activités, est indispensable. Pour peser sur les décisions de la direction, il est temps de créer un nouveau rapport de force pour :

- Stopper la chute du nombre d'heures par salarié.
- Limiter l'inflation des formations en ligne.
- Cadrer l'utilisation du CPF.
- Refuser de comptabiliser la simple information en formation.
- Valoriser et favoriser l'accès aux formations diplômantes et à la validation des acquis de l'expérience.



DGC toujours, changement d'organisation

Le départ de Sandra Servières, Directrice de DDO, donne lieu à une évolution d'organisation au 1^{er} novembre 2019 :

- Création d'une nouvelle entité Contract & Customer Experience, regroupant la Direction Programmes et Services et D3. Elle sera dirigée par Sébastien Muller.
- Création d'une nouvelle entité Direction Développement Commercial regroupant Gouvernance et Performance, CASA et Business Development. Elle sera dirigée par Reda Benqeddi.

RÉORGANISATION DES SERVICES



Les solutions existent : En novembre 2019, Votez et faites voter CFTD, Choisissez un autre syndicalisme !

